

## REVELATION JEUNES TALENTS ART URBAIN

### Appel à candidature

À adresser à :

[revelationarturbain@adagp.fr](mailto:revelationarturbain@adagp.fr)

**Jusqu'au 15 septembre 2016 à 14h inclus**

L'ADAGP souhaite encourager et soutenir la création émergente. Elle lance donc la première édition de la Révélation Jeunes Talents Art Urbain.

Cette Révélation s'adresse aux artistes en art urbain, en début de carrière. Majeurs à la date de l'envoi de la candidature, ils doivent résider ou travailler en Europe (Union Européenne et Suisse), être intervenus récemment dans l'espace public et avoir des œuvres encore visibles. Le Lauréat interviendra au Palais de Tokyo dans le cadre du Lasco Project et recevra une dotation de 5 000 euros (2 000 euros de rémunération et 3000 euros pour financer la production de son intervention au Palais de Tokyo). Un portrait du lauréat filmé par Arte sera diffusé sur le site d'Arte Creative.

Le jury, présidé par l'artiste Hervé Di Rosa et la vice-présidente du comité Chagall, Meret Meyer, sera composé de : l'artiste Jean Faucheur, le président du Palais de Tokyo Jean de Loisy et la journaliste Stéphanie Lemoine. Le rapporteur est Hugo Vitrani.

### CALENDRIER DE L'APPEL À CANDIDATURE

**Lancement de l'appel à candidature : 15 juin 2016**

**Date limite de candidature : 15 septembre 2016 14h**

**Réunion du jury : 4 novembre 2016**

**Annonce du (de la) lauréat(e) : 5 novembre 2016**

**Intervention au Palais de Tokyo dans le cadre du Lasco Project : fin 2016 ou courant 2017**